

Droit d'accès aux installations sportives (DAI) et licence...

Avance sur droit d'accès individuel annuel aux installations sportives	70€
Avance sur droit d'accès familial annuel aux installations sportives (parents/enfants)	120€
Licence fédérale junior (tarif FFE)**	29€
Licence fédérale senior (tarif FFE)**	40€
Licence fédérale de compétition (tarif FFE)** :	Club 0€, Amateur 80€

Prestations club

Vous souhaitez :

Faire 10 séances en cours collectifs pour les cavaliers de 14 ans et +	185€
Faire 10 séances en cours collectifs pour les cavaliers de moins de 14 ans	165€
Faire 10 séances en cours particuliers	360€
Faire une séance en cours individuelle ½ heure	38€
Faire une séance ½ journée (2h30)	38€
Randonner à la ½ journée	45€
Randonner à la journée	90€
Randonner sur plusieurs jours	Nous consulter pour un devis
Balade en main de 30 min	15€
Balade en main de 1h	20€
Venir en groupe, scolaires ou anniversaire au poney club	Nous consulter pour un devis

La compétition

Engagement	Tarif organisateur
Coaching et location cheval Dressage CSO Equifun (par épreuve, hors championnat)	25€ ou 1,5 séance
Coaching et location cheval TREC CCE	50€ ou 3 séances
Participation aux frais de transport par cheval et par cavalier	10 € + 0.45 €/km
Championnat de France Lamotte Beuvron Equipe de 4 cavaliers du club. Forfait incluant les transports des chevaux, l'engagement, la location des chevaux/poneys et le coaching (remboursement de 40€ si pas de participation à la finale)	330 € par personne



Nouveautés rentrée 2025

Forfaits annuels

Forfait annuel club tout compris Adhésion + licence fédérale d'équitation + 1 ou 2 cours par semaine du 8 septembre au 5 juillet (43 semaines) + 4 stages demi-journée éligibles	1er règlement en septembre	Règlements suivants en prélèvements mensuels d'octobre à juin
1 cours/semaine, cavaliers – de 18 ans	200€	76€
2 cours/semaine, cavaliers – de 18 ans	197€	148€
1 cours/semaine, cavaliers de 18 ans et +	211€	76€
2 cours/semaine, cavaliers de 18 ans et +	208€	148€

Pour les cartes de 10 séances et les forfaits, toute leçon non décommandée la veille au plus tard est due.
Les cartes de 10 séances et les droits d'accès sont valables un an, nominatifs et incessibles.
Toutes les prestations collectives d'une heure avec moins de 3 cavaliers pourront être ramenées à 40 mn.

Pour les forfaits :

- Réduction de 20€ à l'inscription à partir du 2ème membre d'une même famille
- En cas d'inaptitude à la pratique de l'équitation avec une dispense de sport établie par un médecin pour une durée minimale de 4 semaines, arrêt du prélèvement automatique
- Remboursement de 15€ en cas d'annulation d'un cours par le CHA/CHB.
- Possibilité de rattraper jusqu'à 5 cours pendant les grandes vacances ou sur un autre créneau de cours en semaine selon disponibilités et sous réserve des places disponibles.
- Les titulaires d'un forfait souhaitant monter l'été pourront le faire en acquérant une carte de 10 séances. Idem pour les coaching en concours.
- Les forfaits souscrits en cours d'année vous seront facturés au prorata. Un devis sera établi pour cela

Demi pension sur un cheval de club

Demi-pension mensuelle sur un cheval/poney au pré non ferré	135€
Demi-pension mensuelle sur un cheval/poney au pré ferré	155€
Demi-pension mensuelle sur un cheval/poney au boxe	250€

Les demi-pensions sont souscrites pour une période minimale de 3 mois consécutifs. Elles donnent lieu à l'établissement d'un contrat spécifique détaillant les conditions, ce qui y est inclus et ce qui ne l'est pas. Des 1/3 de pensions sont possibles. Nous consulter !

